

PROCES-VERVAL DE LA SEANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU : 08 FEVRIER 2018

**I – CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**I – 1**

Monsieur le Proviseur ouvre la séance à la Bibliothèque Générale à 18H00, le quorum étant atteint.

Monsieur le Proviseur questionne les membres du conseil d'administration sur ce qui doit être inscrit dans le procès-verbal.

Une longue discussion s'engage notamment avec les parents élus FCPE sur la pertinence ou non de reprendre les comptes rendus à la virgule près.

Monsieur le Proviseur estime qu'il est difficile voire impossible de retranscrire intégralement l'ensemble des échanges d'un conseil d'administration et que ce qui importe est de retrouver un résumé des débats, avec notification des intervenants et le résultat des votes. Pour autant, la quasi-totalité des demandes de modifications formulées ont été prises en compte et la mise au vote peut, dès lors, se faire.

**Validation du PV du Conseil d'Administration du 7 novembre 2017 :**

**Vote : Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0 = Approuvé à l'unanimité**

**Validation du PV du Conseil d'Administration du 27 novembre 2017 :**

**Vote : Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0 = Approuvé à l'unanimité**

PROCES-VERVAL DE LA SEANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU : 08 FEVRIER 2018

**II – AFFAIRES FINANCIERES**

**II – 1**

**Festival lycéen**

Un groupe d'élèves du lycée va participer au *Nouveau Festival 2018*. Il faut, pour cela, que le lycée signe une convention.

**Demande d'autorisation pour que Monsieur le Proviseur puisse signer la convention**

**Vote : Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0 = Approuvé à l'unanimité**

**Paiement par TIPI (internet)**

Monsieur l'Intendant demande l'autorisation de reconduction du service de télépaiement Tipi qui permet aux familles de payer par internet les services d'intendances. A ce jour 15 personnes utilisent Tipi, ce qui n'est pas plus mal, dans la mesure où ce service a un coût pour l'établissement.

**Demande d'autorisation de reconduction du service Tipi**

**Vote : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 2**

**Restaurant d'application du GRETA à Bayonne**

Monsieur l'intendant demande l'autorisation de mettre en place les prix de vente des plats fabriqués par le restaurant d'application du GRETA Sud-Aquitaine, qui sont de 2€ pour les entrées, de 3€ pour les plats et de 2€ pour les desserts.

Les représentants des parents et des professeurs regrettent qu'ils ne puissent savoir si les prix proposés correspondent à l'offre.

**Demande d'autorisation de mettre en place les différents prix pour le restaurant d'application du GRETA**

**Vote : Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 8**

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU : 08 FEVRIER 2018

**IV – BÂTIMENTS**

**IV – 1**

**Vaisselle en copolyester**

Comme convenu, nous sommes arrivés au terme de l'expérimentation et l'heure du bilan est venue.

Monsieur l'intendant explique qu'une enquête menée auprès des usagers de la cantine a révélé que les avis sont mitigés quant à la vaisselle en copolyester. Les ATTE sont quant à eux très satisfaits, en particulier de l'allègement des paniers de verres et de l'absence de casse de ces derniers. En effet, les verres cassés par le passé engendraient de gros ralentissements au niveau du service.

Monsieur le Proviseur propose aux membres du conseil d'administration plusieurs options concernant la vaisselle en copolyester :

**Arrêt total de la vaisselle en copolyester :**

**Vote : Pour : 3 Contre : 16 Abstention : 5**

**Elargissement de l'usage du copolyester aux assiettes :**

**Vote : Pour : 4 Contre : 15 Abstention : 5**

**Utilisation des verres et des pichets :**

**Vote : Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 5**

**Utilisation des ramequins :**

**Vote : Pour : 6 Contre : 14 Abstention : 4**

Les représentants des parents demandent si des expérimentations alternatives au copolyester et à la céramique sont envisagées.

Monsieur le Proviseur indique que des essais d'assiettes en verre réalisés à l'internat le soir seront poursuivis.

Les représentants des professeurs ainsi que les associations de parents d'élèves insistent pour que des enquêtes indépendantes soient menées quant aux éléments de la vaisselle en copolyester que nous conservons.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU : 08 FEVRIER 2018

Monsieur le Proviseur valide mais précise que cela relève de la Région à qui la demande sera adressée.

**V – CARTE SCOLAIRE**

**V – 1**

**Tableau de Répartition des Moyens par Disciplines (TRMD)**

Monsieur le Proviseur explique que ce TRMD n'est qu'une information, à l'égard des membres du CA, sur les suppressions et créations de postes en fonction de la dotation globale horaires allouée. La DGH continuant d'évoluer, sa répartition ne sera proposée au vote du CA qu'en juin comme les années antérieures.

Monsieur le Proviseur présente le TRMD, voici les principales informations à retenir (pour plus de détails cf le TRMD) :

**2nd CYCLE :**

- Philosophie → on va passer de deux terminales L à trois et il y aura une première ES de moins. De fait est proposé un bloc de moyens provisoires (BMP) de 6h
- Lettres → BMP de 9h en prévention des décharges qui seront posées par certains enseignants et + 4h prises sur la dotation d'autonomie de l'établissement
- Allemand → pas de changement
- Anglais → modification de la dotation du fait de la 3ième terminale L, ce qui engendre 7h supplémentaires à distribuer
- Espagnol → pas de changement
- Russe → BMP de 14,5 h qui sera assuré par un contractuel
- Histoire-Géographie → Demande d'un agrégé en Géographie pour répondre à un besoin en particulier en CPGE
- SES → Perte de 5h car moins de besoin
- SVT → BMP de 9h qui sera éventuellement assuré par un stagiaire
- Mathématiques → les sixièmes classes de première et de terminale sont tangentes
- Physique-Chimie → Pas de changement
- Arts Plastiques → BMP de 3h
- EPS → Pas de changement

PROCES-VERVAL DE LA SEANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU : 08 FEVRIER 2018

**V – CARTE SCOLAIRE**

**V – 2**

- Musique → Suppression de l'option facultative en seconde car seulement 27 élèves inscrits sur les trois niveaux en 2017/2018. Le poste profilé académique n'est donc pas reconduit dans la mesure où l'ancien professeur de musique est parti et que le nouveau ne souhaite pas un poste à temps plein au lycée. Ce dernier assurera un complément de service de 9h.

Monsieur le Proviseur explique que la question de maintenir l'option en première et terminale sera probablement mise au débat dans un futur plus ou moins proche car c'est une option qui ne comporte que très peu d'élèves.

Les professeurs demandent comment le nombre de classes pour l'année prochaine est calculé.

Monsieur le Proviseur répond que ce sont des chiffres calculés par l'Académie sur la base des prévisions d'effectifs en novembre.

**CPGE :**

Monsieur le Proviseur explique que la Prépa spécifique ENS Lyon n'est absolument pas garantie car il y a un manque en professeurs agrégés de Géographie. Il rappelle que cette préparation est un choix de l'établissement, pris sur les moyens de celui-ci. Aucune heure n'est attribuée par l'autorité académique à ce titre.

Des échanges entre les professeurs et Monsieur le Proviseur seront menés, notamment pour l'enseignement des langues.

PROCES-VERVAL DE LA SEANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU : 08 FEVRIER 2018

**IX- QUESTIONS DIVERSES**

**IX- 1**

Les élèves demandent si la journée du mauvais goût peut se dérouler le 23 mars 2018.

→ Monsieur le Proviseur, estime que ce n'est pas au CA de répondre à cette question, dans la mesure où le principe a été voté et propose aux élèves de se tourner désormais vers un adjoint pour vérifier la cohérence de la date proposée par rapport aux exigences du calendrier.

Les professeurs d'EPS, par le biais de leurs représentants des personnels, demandent :

- Que les horaires de l'internat puissent, à titre exceptionnel, être aménagés pour que des élèves internes partent plus tôt ou rentrent plus tard qu'habituellement, lorsqu'ils se rendent aux activités lointaines proposées par l'UNSS ,

→ Monsieur le Proviseur, appuyé par Monsieur le CPE, refuse car trop complexe à gérer compte-tenu des effectifs d'AED et représente un risque pour la sécurité des internes.

- Si le parking aura une ouverture vers l'est (vers le gymnase),

→ Monsieur le Proviseur explique que, suite à la réunion de chantier du 06/02, de gros efforts ont été consentis par la région pour augmenter au maximum le nombre de places de parking (à savoir 61) mais qu'il n'est pas prévu d'implanter un portillon autre que celui qui sera situé à proximité du bâtiment K. Cependant une entrée à titre exceptionnel, s'il faut transporter du matériel par exemple, pourra se faire par l'accès pompiers situé boulevard Barbanègre.

- Si la construction de terrains de basket en extérieur et la rénovation du terrain de handball seront effectuées durant les travaux du parking,

→ Monsieur le proviseur, ainsi que Monsieur le Proviseur-Adjoint, expliquent que cela n'est pas prévu dans le budget des travaux, compte-tenu du nombre déjà conséquent

PROCES-VERVAL DE LA SEANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU : 08 FEVRIER 2018

d'installations au lycée (cf. réponse écrite de la Région). De plus, l'ordre des priorités quant aux travaux à venir privilégiera entre autre une rénovation de l'internat du bâtiment I. Cependant, les demandes formulées par les enseignants d'EPS ont bien été prises en compte et sont consignées par Monsieur l'intendant dans un document regroupant l'ensemble des travaux à prévoir.

**IX- QUESTIONS DIVERSES**

**IX- 2**

Les représentants des personnels questionnent l'administration sur le fait que BFM TV soit diffusée au self.

→ Monsieur le Proviseur concède que le choix est peu judicieux et rappelle que ce support est avant tout prévu pour une diffusion interne (documentaires, campagnes de sensibilisation sur le gaspillage alimentaire...). Cette diffusion sera interrompue.

Le proviseur adjoint intervient sur la question des calculatrices pour le baccalauréat. Un recensement du nombre de calculatrices adaptées a été effectué au sein du lycée mais pour des questions d'organisation, seules les familles peuvent et doivent veiller à ce que leur enfant ait le matériel adéquat demandé.

Avant chaque épreuve, les surveillants de salle devront vérifier que les candidats enclenchent le mode examen devant eux.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Proviseur lève la séance.